

Rendez-vous ce samedi 8 mars sur le Col de l'Escrinet (Ardèche)
en présence d'Allain Bougrain Dubourg (Président de la LPO)
et d'Hélène Blanchard (Vice-Présidente du Conseil Régional Rhône-Alpes)

Programme : présentation de l'objet de la mission de suivi de la migration, des méthodes utilisées et des raisons pour lesquelles la chasse des oiseaux au printemps doit disparaître.

2008 : dernière année de braconnage des oiseaux sur les cols ardéchois !

En 2009, les oiseaux en migration, notamment les pigeons ramiers, pourront enfin survoler les cols ardéchois sans se faire tuer. 2008 sera la dernière année d'un braconnage vieux de vingt ans. Le Collectif Escrinet Col Libre se réunira le 8 mars prochain au Col de l'Escrinet (Ardèche) pour défendre les oiseaux migrants et lutter contre cette chasse illégale.

Après des années de lutte, les associations réunies au sein du Collectif Escrinet Col Libre (CORA*, FRAPNA**, LPO***), ont enfin été entendues par les services de l'Etat. En 2006, ces derniers ont adopté une stratégie comparable à celle employée pour éradiquer la chasse illégale des tourterelles dans le Médoc. Sur les cols ardéchois, et notamment celui de l'Escrinet, l'Etat vise à enrayer, sur trois ans, les actes de braconnage qui y étaient tolérés depuis plus de vingt ans.

Jusqu'en 2007, en mars de chaque année, des milliers de pigeons et d'autres oiseaux migrants étaient abattus lors de leur migration de retour vers les sites de nidification.

Pour 2008, la Préfecture de l'Ardèche a établi un quota total de prélèvement de 250 pigeons ramier sur cinq sites : Le Château (Rochemaure), la Chapelle de Chalon (Bourg Saint-Andéol), l'Escrinet (Gourdon et Saint-Priest), le Col de la Paille (Saint-Joseph-des-Bancs) et le Col de la Fayolle (Gourdon).

2008 représente donc la dernière année de ce processus de retour vers la légalité. Elle signe la fin d'une chasse qui ne respecte ni la biologie des espèces ni les directives européennes et les lois françaises.

Le Collectif Escrinet Col Libre se retrouvera au Col de l'Escrinet le 8 mars prochain où un suivi de la migration est réalisé depuis le 20 Janvier jusqu'au 15 mai depuis le terrain mis à disposition par la Fondation Franz Weber. En Région Rhône-Alpes, à travers l'opération Tête en l'air, deux autres sites sont également suivis ce printemps : Pierre-Aiguille (Drôme) par le CORA Drôme et Hucel (Haute-Savoie) par la LPO Haute-Savoie.

En réseau avec d'autres sites de migration en France, nous sommes mobilisés aux côtés de six associations ornithologiques qui constituent la Mission Migration. Objectif : mutualiser les observations, les actions et les connaissances afin de protéger les espèces, notamment contre le braconnage.

Nous souhaitons donc qu'à partir de 2008 le droit soit enfin respecté et les oiseaux migrants protégés.

Pour en savoir plus sur les sites de migration :

www.migraction.net

www.corafaunesauvage.fr

Contact organisation : region@corafaunesauvage.fr